

7 août dernier, par la puissante famille espagnole déjà propriétaire du Monastère des Sœurs et du petit couvent des Pères, qui est désert, c'est vrai, mais point profané ni volé.

Vous connaissez, mieux que nous peut-être les événements tristes et graves de notre pauvre France, mais nous ne sommes plus surprises de cette grâce si forte et si puissante qui soutient et éclaire l'épiscopat et le clergé français, en apprenant que le cher Canada a fait monter vers le ciel de si ardentes supplications. Les quelques épisodes que nous pourrions vous citer vous rempliraient d'admiration et de joie. La semaine de Pâques (1906) un Evêque (pas besoin d'écrire son nom) venait demander un peu de repos à notre désert. Il était anéanti physiquement, mais plus encore peut-être moralement. Il est aujourd'hui plein d'une vigueur qui n'est certainement pas l'effet de la nature, mais une grâce du St-Esprit ; ce don de force surnaturelle qui était communiqué aux martyrs. Il soutient son clergé avec une énergie que l'on attendait pas ; et il avoue lui-même qu'il sent que c'est une grâce de Dieu.

Le 11 décembre, c'était une pluie de procès verbaux contre les prêtres qui avaient célébré la Sainte Messe. Au chef-lieu de notre arrondissement, le doyen des curés de la ville, (oncle du Père temporel de la communauté) que ses 80 ans très passés empêchent souvent d'aller à l'Eglise en hiver, s'y rendait ce jour-là. et célébrait très ostensiblement. Il a tenu, aussi, à se présenter par-devant les juges, assisté de deux prêtres, et, avec cette fine pointe d'esprit gaulois que l'âge n'a point émoussée chez lui, leur disait en les saluant : " Ce n'est pas tous les jours, Messieurs, que vous voyez par-devant vous des figures aussi honnêtes ". L'un de ces Messieurs se permit de lui dire d'un air de bonté : " Laissez donc là votre Pape, Monsieur le Curé ! " " Monsieur, répond avec une parfaite courtoisie le vénérable Prêtre, si vous m'en croyez, vous n'aborderez pas cette question, pour une bonne raison, c'est que vous n'entendez rien à ces affaires-là ". Et il se retire après cette salutaire leçon. Le surlendemain, la fille de l'un des principaux agents mourait, et ceux qui la veille dressaient des procès-verbaux, Maire, adjoint, sous-préfet, et jusqu'au député accouru de Paris, allaient supplier Monsieur l'archiprêtre de célébrer la Sainte Messe et des funérailles religieuses, et se soumettaient aux conditions que l'autorité ecclésiastique leur demanderait. En voyant tous ces franc-maçons humi-